COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20161129-D_29_11_2016_02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/12/2016

Publication : 02/12/2016

Délibération n°29-11-2016-002

7.8 Fonds de concours

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mardi 29 novembre 2016

Date de convocation	23 novembre 2016
Date d'affichage	23 novembre 2016

Membres en exercice	53
Membres présents ou représentés	44 (dont 5 pouvoirs)
Votants	44 (dont 5 pouvoirs)

L'AN DEUX MIL SEIZE, le 29 novembre à 18 H 30
le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle Polyvalente de Avezé, sous la présidence de M. Jean-Carles GRELIER.

Etaient présents : M. Thierry BODIN, M. Pierre BOULARD, M. Lucien BRETON, Mme Monique CAHU, M. Nicolas CHABLE (ayant reçu pouvoir de Mme Sylvie SEQUEIRA), M. Jean-Pierre CIRON, Mme Audrey CRUCHET-GIRARD, M. Claude DROUET, M. Jean-Paul DUBOIS, Mme Patricia EDET, M. Dominique EDON, Mme Sylvie FAVRET, M. Christian FELDER, M. Michel FOREAU (ayant reçu pouvoir de M. Michel DIVARET), M. Philippe GALLAND (ayant reçu pouvoir de Mme Pascale LEVÊQUE), M. Jean-Carles GRELIER, M. Daniel GUEDET, M. André-Pierre GUITTET, M. Jean-Yves HERMELINE, M. Michel LANDAIS, M. Christian LANDEAU, M. Yvan LE SAIGE de la VILLESBRUNNE, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Mme Marie-Françoise LOGÉ-STANCZYK, M. Bernard MALLET, M. Michel MARY, M. Jannick NIEL, M. Willy PAUVERT, M. José PLANS, M. Didier REVEAU, M. Michel ROUAUD, M. Jacky TACHEAU (ayant reçu pouvoir de Mme Sophie DOLLON), M. Xavier TERRIER, M. Jean THOREAU, M. Didier TORCHE, Mme Marie-Hélène TROUILLOT (ayant reçu pouvoir de Mme Josette JACOB), Mme Patricia VILLARMÉ.

Etaient excusés : M. Raymond BELLENCONTRE, M. Pascal BOURGOIN, Mme Annie CHOPLIN, M. Michel DIVARET (représenté par M. Michel FOREAU), Mme Sophie DOLLON (représentée par M. Jacky TACHEAU), M. Roland du LUART, Mme Sigrid GUEHO, Mme Josette JACOB (représentée par Mme Marie-Hélène TROUILLOT), Mme Cécile KNITTEL, Mme Pascale LEVÊQUE (représentée par M. Philippe GALLAND), Mme Camille MORIN-BURRE, M. Denis SCHOEFS, Mme Sylvie SEQUEIRA (représentée par M. Nicolas CHABLE), Mme Jeannine VENDÔME,

Secrétaire de séance : M. Pierre BOULARD

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

ACTUALISATION N°1 DES FONDS DE CONCOURS

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget 2016 de la Communauté de communes voté le 7 avril 2016,

Vu la délibération n° 21-05-2013-004 du 21 mai 2013 décidant la mise en œuvre des fonds de concours pour l'année 2013,

Vu la délibération n°10-06-2014-009 du 10 juin 2014 relative à la mise en œuvre des fonds de concours 2014,

Vu la délibération n°25-10-2015-007 du 25 novembre 2015 relative à l'actualisation n°2 des fonds de concours 2015,

Vu le rapport du Président présenté par Mme Marie-Thérèse LEROUX, Vice-présidente en charge des Finances,

Après en avoir délibéré,

DECIDE l'actualisation n°1 des fonds de concours 2016 qui s'établit comme suit :

Au titre de la voirie communale :

Communes	Objet	Montant des travaux HT subventionnables	Proposition Fonds Concours 2016
AVEZE	Travaux voies communales n°1, 401 et 202	3 366 €	842 €
LA CHAPELLE DU BOIS	Tapis enrobé VC 404	7 662 €	1 916 €
LE LUART	Impasse des Mardelles	6 034 €	1 509 €
PREVAL	Voirie communale 2016 (VC 3)	4 512 €	1 128 €
ST AUBIN DES COUDRAIS	Enduit bi couche VC 203	3 000 €	750 €
ST DENIS DES COUDRAIS	Réfection voirie VC 1	31 982 €	7 996 €
SOUVIGNE SUR MEME	Voirie 2016 (reprofilage et enduit VC1)	15 580 €	3 895 €
THELIGNY	Voirie communale 2016	8 880 €	2 220 €
VILLAINES LA GONAIS	Voirie 2016 (enduit VC 102, 105 et 206)	9 724 €	2 431 €
TOTAL			22 687 €

A ce stade, le budget annuel des fonds de concours 2016 se décompose comme suit :

- Budget primitif : ..... 300 000 €
- Délibération du 25 mai 2016 ..... 263 582 €
- Fonds de concours pour la voirie communale ..... 22 687 €

Solde 13 731 €

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

AUTORISE à titre exceptionnel le versement en 2017 de fonds de concours attribués en 2013, 2014 et 2015 à savoir :

- **pour Le Luart** :
  Mise en place de bandes podotactiles et la pose de signalisation verticale : fonds de concours de 3 472 €,
- **pour La Chapelle Saint Rémy** :
  Renforcement de la VC 125 : fonds de concours de 1 700 €,
- **pour Saint Aubin des Coudrais** :
  Réhabilitation des eaux usées rue du Béret : fonds de concours de 12 500 €,
  Accessibilité des eaux usées rue du Béret du Pont et des Ecoles : fonds de concours de 12 500 €,
- **pour Tuffé Val de la Chéronne** :
  Construction d'une station d'épuration : fonds de concours de 12 500 €,
  Construction d'un ALSH : fonds de concours de 12 500 €,
- **pour La Ferté Bernard** :
  Aménagement de La Prairie des Ajeux » : fonds de concours de 12 000 €,
- **pour Souvigné sur Même** :
  Patrimoine église : fonds de concours de 7 500 €,
  Réfection de la toiture de la mairie : fonds de concours de 10 000 €,
- **pour Villaines la Gonais** :
  Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques Beauregard : fonds de concours de 12 500 €,
- **pour Boëssé le Sec** :
  Amélioration de l'accès à la gare – tranche n°2 (création d'un cheminement doux entre la sortie du bourg et la gare) : fonds de concours de 12 500 €,
- **pour Cherré** :
  Aménagement d'un local de rangement à la Maison des Associations : fonds de concours de 11 625 €.

Adopté à l'unanimité
Voix pour : 44
Voix contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique
Le 29 novembre 2016

Pour extrait conforme
Le 30 novembre 2016

Le Président,

M. Jean-Carles GRELIER

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE